

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Avril 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

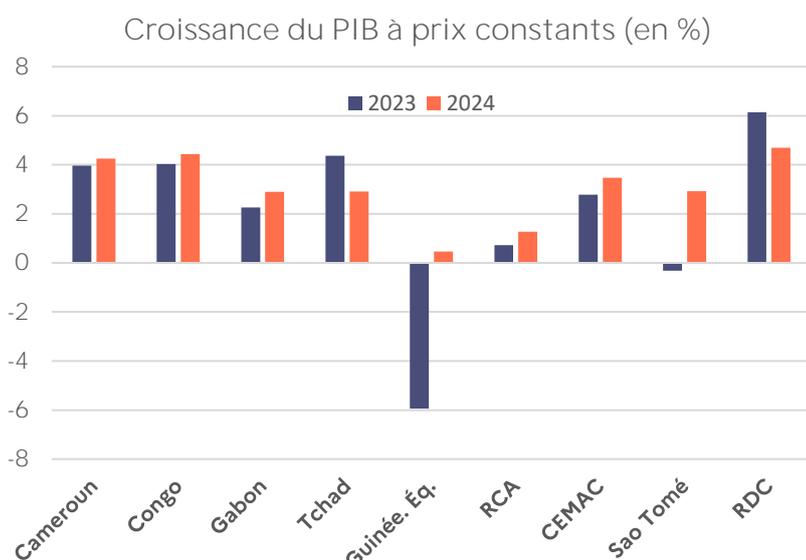
Zoom sur les perspectives économiques en Afrique centrale

Selon les [dernières prévisions des perspectives de l'économie mondiale du FMI d'avril 2024](#), l'activité économique en Afrique subsaharienne semble reprendre modestement. Le taux de croissance devrait passer de 3,4 % en 2023 à 3,8 % en 2024. En zone CEMAC, la reprise économique devrait également s'opérer, avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 3,5 % en 2024 (contre 2,8 % un an plutôt), quasi-identique aux [dernières prévisions de la BEAC](#) (3,6 %). Cette tendance découlerait principalement du dynamisme des secteurs non-pétroliers, qui affichent à l'exception de 2020 des taux de croissance positifs depuis 10 ans et de la poursuite des investissements importants dans le secteur pétrolier (optimisation des vieux puits et entrée en production de nouveaux champs) dans un contexte favorisé par des prix du pétrole en hausse. Ces prévisions et estimations, présentées ci-dessous, devraient toutefois être affinées à l'occasion des revues successives des programmes FMI ayant cours dans les différents pays.

LE CHIFFRE A RETENIR

+3,5 %

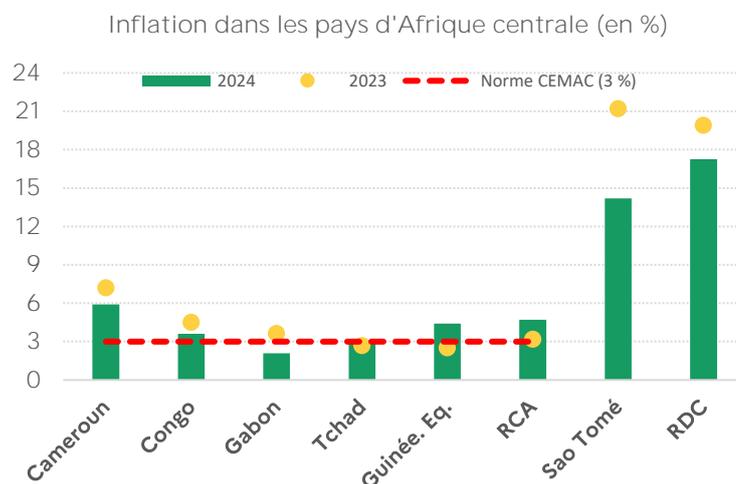
Prévision du taux de croissance du PIB en zone CEMAC en 2024



Source : WEO, Avril 2024

Dans le détail, la plus forte croissance de la CEMAC serait enregistrée au Congo avec une prévision à 4,4 %, tirée à la fois par la croissance du PIB pétrolier et la croissance du secteur non pétrolier. Au Cameroun, la croissance atteindrait 4,3 % en 2024, après 4 % en 2023, le pays retrouvant sa trajectoire de croissance pré-pandémique. Le Gabon connaîtrait une croissance de 2,9 %, après 2,3 % en 2023. La reprise est anticipée à 1,3 % en République centrafricaine après 0,7 % en 2023, tandis que la Guinée équatoriale pourrait ponctuellement sortir de la récession avec une croissance projetée à 0,5 % contre -5,9 % en 2023, en lien notamment avec la reprise de la production pétrolière (optimisation des vieux puits). Hors CEMAC, la croissance ralentirait à 4,7 % en RDC tandis qu'elle enregistrerait une hausse à 2,9 % à Sao Tomé-et-Principe après une récession à -0,3 % en 2023.

Le FMI anticipe un ralentissement de l'inflation sur toute la région subsaharienne, avec une inflation médiane attendue à 4,9 % en 2024 contre 6,7 % un an plutôt. S'agissant de la CEMAC, les prévisions de l'institution tablent également sur l'atténuation des pressions inflationnistes avec un taux d'inflation qui devrait atteindre en moyenne 4,5 % en 2024 contre 5,1 % en 2023. Cependant, ce taux resterait au-dessus du seuil communautaire de 3 %, dans cinq des six pays de la CEMAC, en raison des hausses des prix des carburants notamment au Cameroun et au Tchad et des effets du changement climatique sur les prix de certains produits alimentaires.



Source : WEO, Avril 2024

Dans ce contexte, l'inflation anticipée au Cameroun en 2024 s'établirait à 5,9 %, soit un recul de -1,3 point de pourcentage par rapport à l'année dernière. La Guinée équatoriale (avec 4,4 % contre 2,5 % en 2023) et le Tchad (avec 3,1 % contre 2,7 %), repassent hors de la limite CEMAC. Le taux d'inflation au Congo se maintiendrait légèrement au-dessus des 3 %, à 3,6 %, témoignant toutefois d'une baisse par rapport à 2023 (4,5 %). Selon le FMI, le Gabon est le seul pays de la zone CEMAC affichant des prévisions en dessous du seuil communautaire avec une inflation qui ralentirait à 2,1 % contre 3,6 % en 2023. Hors CEMAC, l'inflation attendrait 17,2 % en RDC, en baisse de 2,6 points sur un an, alors qu'elle se maintiendrait autour de 14,2 % à Sao Tomé.

Régional

La Banque mondiale débloque 90 Mds FCFA pour renforcer les statistiques au Gabon et au Congo

La Banque mondiale a [approuvé](#) un financement de 90,2 Mds FCFA en faveur du Congo et du Gabon dans le cadre du **Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA-SOP 2)**. Ce financement s'inscrit dans un effort global de 541,7 Mds FCFA pour renforcer les capacités

statistiques et moderniser les systèmes de collecte et de gestion des données dans les pays **d'Afrique centrale et de l'ouest**. Les fonds serviront notamment à renforcer les ressources humaines, à moderniser les services statistiques ministériels, et à soutenir des programmes de formation statistique dans les universités et écoles nationales. Ce projet, qui couvre déjà 11 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, a pour objectif d'améliorer les performances statistiques nationales et de promouvoir l'harmonisation régionale des cadres statistiques.

La BEAC lance des opérations d'émission d'obligations pour absorber les liquidités

Entre le 8 et le 22 avril 2024, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a [mené](#) trois opérations d'émission d'obligations, visant à retirer un total de 150 Mds FCFA des banques de la CEMAC, à raison de 50 Mds FCFA par opération. La [première](#) opération du 8 avril qui concernait des obligations à 28 jours avec un taux d'intérêt de 3,5 %, a été déclarée infructueuse. La deuxième émission du 15 avril, portant sur des obligations à 14 jours avec un **taux d'intérêt de 2,5 %**, a permis de [prélever](#) 10 Mds FCFA, soit un taux de souscription de 20 %. **L'émission du 22 avril** qui offrait des obligations à échéance de 14 jours à un taux d'intérêt de 2,5 % a permis de [collecter](#) 78 Mds FCFA, soit un taux de souscription de 156 %. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre des efforts de la BEAC pour absorber les liquidités bancaires et lutter contre l'inflation monétaire, bien que les séries précédentes se soient heurtées à la réticence des banques en raison des critères d'éligibilité stricts.

Vers l'inauguration d'une ligne fluvio-maritime entre Douala et Malabo

Selon une [annonce](#) faite par l'ambassade du Cameroun auprès de la Guinée Equatoriale, une ligne fluvio-maritime, devant permettre de relier la ville de Malabo en Guinée-Equatoriale à Douala au Cameroun, sera bientôt opérationnelle. La desserte devrait être assurée par la société de transport maritime équato-guinéenne [Viteoca](#).

Neuf entreprises camerounaises accèdent au régime préférentiel de la CEMAC

Neuf (09) entreprises camerounaises ont été [admis](#) au régime préférentiel de la CEMAC. Il s'agit des entreprises : **Alucam; Société Africaine des Saveurs ; Mauvilac Industries Africa**

Cameroun; Novia Industries; Bocom Petroleum S.A; Multiprint Labels and Packaging; Softcare Cameroon Ltd; Cimpor Cameroun S.A; Nestle Cameroun S.A. La cérémonie de remise des **agrément**s s'est tenue le **12 avril 2024 à Malabo**. Ainsi, 70 produits, constitués à 100 % de matières premières locales, pourront désormais être exportés en franchise de droits de douanes sans restrictions de quantités dans la sous-région. Les entreprises disposant de cet agrément **bénéficient d'un accès aux marchés des pays** membres de la CEMAC et deviennent plus compétitives.

Cameroun

Publication des résultats de l'enquête camerounaise auprès des ménages

Le 26 avril, l'Institut National de la statistique (INS) a [publié](#) les résultats de l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 5). Il en ressort que près de deux Camerounais sur cinq (38,6 %) vivent en dessous du seuil national de pauvreté, estimé à 813 FCFA par jour et par personne. Avec ce seuil, ce sont environ 10 millions de personnes vivant dans la pauvreté en 2022, pour une population totale estimée à environ 27 millions d'habitants.

Signature de deux conventions de partenariat avec l'UE d'un montant de 12,4 Mds FCFA

L'Union Européenne (UE) a [signé](#) deux conventions de financement de 12,4 Mds FCFA pour soutenir des projets de croissance au Cameroun. Les accords ont été signés le 26 mars entre le ministre camerounais de l'économie, Alamine Ousmane Mey, et le chef de la délégation de l'UE au Cameroun, Jean-Marc Chataigner. Le premier accord, qui bénéficie **d'une enveloppe de 9,8 Mds FCFA**, concerne le programme d'« Appui au développement économique par la promotion des chaînes de valeur et de l'initiative privée ». Son l'objectif est

de renforcer la compétitivité des entreprises camerounaises en améliorant le climat des affaires et l'accès au financement. Le second financement, de 2,6 Mds FCFA, est destiné au programme d'« **Appui à l'augmentation des capacités d'électricité d'origine renouvelable** », qui ambitionne d'étendre l'accès à l'électricité, notamment par les énergies renouvelables. Ces accords de financement **s'insèrent dans le** programme indicatif pluriannuel (PIP) du Cameroun pour la période 2021-2027 et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie "Global Gateway" de l'UE, qui vise à créer des partenariats d'investissement durables dans les secteurs de **l'environnement**, de l'énergie, des transports, du numérique, de la santé, de l'éducation et de la recherche.

La Banque mondiale envisage un financement supplémentaire pour la route Babadjou-Bamenda

Une équipe de la Banque mondiale a achevé une [mission d'évaluation pour le financement](#) additionnel du projet de reconstruction de la route Babadjou-Bamenda. Les conclusions de cette mission pourraient ouvrir la voie à un financement additionnel de plus de 30 Mds FCFA. Les négociations avec la Banque mondiale pourraient aboutir à une approbation espérée pour le 15 mai 2024, ouvrant la voie au démarrage des travaux. La route Babadjou-Bamenda est composée de quatre sections, dont une grande partie des travaux est déjà avancée. Cependant, des retards ont été constatés, en particulier sur la section 3, en raison de **problèmes rencontrés avec l'entreprise** adjudicatrice précédente.

La baisse des exportations de bananes suscite des inquiétudes

Selon les [données](#) de l'Association Bananière du Cameroun (ASSOBACAM), en mars 2024, les exportations de bananes ont connu une baisse notable, avec des expéditions totalisant 14 208 tonnes, marquant une chute de 26 % par rapport à mars 2023. Cette diminution est

principalement attribuée au leader du marché, Plantations du Haut Penja (PHP), dont les exportations ont reculé de 35,4%. D'autres acteurs majeurs ont également connu des baisses, notamment Boh Plantations Plc et Cameroon Development Corporation (CDC) dont les exportations ont reculé respectivement de 17,5 % et 2 % L'entrée d'un quatrième producteur, la Compagnie des Bananes de Mondoni (CDBM), n'a pas permis de relancer les exportations de manière significative. Malgré ce ralentissement, le Cameroun vise à augmenter la production annuelle de bananes à 500 000 tonnes d'ici 2030 dans le cadre de sa stratégie nationale de développement.

Lancement du plan de réponse humanitaire 2024 pour le Cameroun

Le 16 avril 2024, le gouvernement camerounais et la communauté humanitaire ont [lancé](#) conjointement le Plan de réponse humanitaire 2024 (PRH) pour répondre aux besoins de 3,4 millions de personnes. Nécessitant un financement de 371,4 M USD, le plan vise à fournir des services d'assistance et de protection à 2,3 millions d'individus issues des couches les plus vulnérables affectées par les conflits, l'afflux de réfugiés, les épidémies et les chocs climatiques. Avec près d'un million de personnes déplacées à l'intérieur du pays et un demi-million de réfugiés, le Cameroun est confronté à une insécurité alimentaire aiguë et à d'autres défis humanitaires. Le PRH, élaboré dans le cadre d'un processus consultatif, cible l'éducation, la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la protection, l'hébergement, l'eau et l'assainissement.

Projet minier de fer de Mbalam : la Société Hanlong, coactionnaire de Sundance Resources, jette l'éponge et vend ses parts

En situation de conflit judiciaire dans le cadre du projet minier situé à entre Mbalam au Cameroun et Nabeba au Congo, la société minière

australienne, Sundance Resources, vient d'être lâchée par son coactionnaire (15,36 %) Hanlong Resources Ltd. Selon un [communiqué](#) de Sundance daté du 17 avril, Hanlong Resources Ltd., cède ses parts à l'entreprise chinoise China Sichuan International Investment Limited (CSII).

Signature d'un accord de financement de 133 Mds FCFA avec la BAD

Le Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont procédé à la [signature](#) d'un accord de financement de 133 Mds FCFA destiné à la mise en œuvre du Projet d'aménagement territorial et de promotion du secteur privé de la région de l'Extrême-Nord. Ce projet a pour objectif de contribuer à l'aménagement du territoire, à l'amélioration du système de transport et à la promotion du secteur privé, en vue de l'émergence d'un pôle de développement intégré et durable dans la région du septentrion. Les financements alloués serviront à la construction d'infrastructures stratégiques (routes, électricité et eau) nécessaires au développement de l'entrepreneuriat.

Inauguration de la première unité de traitement de l'or dans la région de l'Est

Le ministre par intérim des mines, de l'industrie et du développement technologique (Minmidt) a [inauguré](#) la première unité de traitement en vase clos d'or à Kana, une localité située dans la région de l'Est du Cameroun. L'unité de traitement permettra de tripler le taux de rendement de 30 à 90 %. Ce système innovant permettra également d'exploiter les résidus d'or auparavant rejetés dans la nature pour extraire davantage de minerais. Le traitement du minerai d'or se fait actuellement en système ouvert ; cette méthode ayant pour conséquence une faible récupération de l'or métal estimé en moyenne à 30 %. Le gouvernement souhaite étendre ce système et envisage d'installer de nouvelles unités similaires, afin de réduire

l'extraction artisanale et d'augmenter les rendements. Ce premier projet à Kana est porté par les sociétés Codias SA, Yucam et Xin Wang.

76 essences de bois en grumes interdites d'exportation

Le ministre camerounais des forêts et de la faune, a [signé](#) le 4 avril 2024, un arrêté portant modification de la classification des essences forestières. Ainsi, 76 essences sont interdites d'exportation pour booster la transformation locale. Le Cameroun avait déjà entrepris de restreindre les exportations de grumes et de sciages issus de la première transformation à travers des relèvements successifs de droits de sortie. De 2017 à 2023, les droits de sortie des grumes sont passés de 17,5 % à 60 %. La loi de finances de 2024, porte les droits de sorties des grumes à 75 % de la valeur FOB de l'essence. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision des pays de la CEMAC d'interdire l'exportation du bois sous forme de grumes à compter du 1er janvier 2028.

Signature un accord de 1,6 Md FCFA avec la FAO pour soutenir les petits exploitants agricoles

Le Cameroun et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont [signé](#), ce 22 avril, un accord-cadre d'une valeur de plus de 1,6 Md FCFA pour soutenir les petits exploitants agricoles camerounais. L'accord porte sur le renforcement des capacités de production des petits exploitants par le biais d'un soutien aux cultures et à l'élevage. Il couvre les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Cette enveloppe est structurée en trois volets, i) appui au développement des petites unités de production agricole dans les filières banane-plantain, igname, manioc et cultures maraîchères dans la région de l'Est, ii) appui au développement des petites unités de production animale, aquacole et halieutique, iii) assistance technique aux pratiques de gestion durable. Ce soutien vise également à promouvoir

une agriculture intelligente face au changement climatique à travers la formation des 8 000 bénéficiaires dans les régions concernées.

Le projet d'alimentation en eau potable de Yaoundé est achevé

Ce 22 avril, le ministre de l'eau et de l'énergie, Gaston Eloundou Essomba, a [annoncé](#) la fin des travaux de construction du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et de ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS). Ainsi, le taux d'exécution physique est définitivement porté à 100% à la suite de l'achèvement des travaux de construction des lignes électriques dédiées. À terme, ce projet fournira 300 000 m³ d'eau supplémentaires par jour aux populations des zones ciblées. Le coût total du PAEPYS s'élève à 399 Mds FCFA. Il est financé par un prêt d'Eximbank China et réalisé par la société chinoise Sinomach.

Centrafrique

Accord au niveau des services avec le FMI pour la deuxième revue du programme de facilité élargie de crédit

À l'issue des discussions qui se sont tenues à Bangui du 3 au 12 avril 2024 et à Washington le 18 avril, les autorités centrafricaines sont parvenues à un [accord](#) avec les services du FMI sur les politiques économiques et financières qui pourraient soutenir l'approbation de la deuxième revue du programme soutenu par la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Au cours de cette mission, le FMI a observé que le pays « continue de faire des progrès dans la stabilisation de son économie », bien que des défis subsistent. Les perspectives de croissance pour l'année 2024 ont été revues à la baisse, passant de 2,5 % à 1,3 %. Toutefois, la mission du FMI a tenu à souligner l'importance de la réussite de la campagne d'importation de carburant par le fleuve Oubangui qui, selon eux, est « cruciale » pour l'atteinte des objectifs de croissance. Pour

rappel, la FEC pour la RCA avait été approuvée par le Conseil d'administration du FMI en avril 2023 pour un montant de 141,7 M DTS (env. 191,4 M USD).

Première notation financière souveraine en monnaie locale

La République Centrafricaine a obtenu sa première notation financière souveraine par l'agence Bloomfield Investment corporation. Dans son [rapport](#) de notation, l'agence a attribué au pays la note BB+, correspondant à la catégorie « spéculative », avec une perspective stable pour ses emprunts à long terme en devise locale. Cette première notation financière offre une base d'évaluation pour les investisseurs et pourrait donner au pays un accès plus large au marché des capitaux de la CEMAC en facilitant des emprunts à des taux plus avantageux.

Session ordinaire du comité national économique et financier

La [session](#) ordinaire du Comité national économique et financier (CNEF) s'est tenue le 2 avril sous la présidence du ministre des finances et du budget. Cette session a examiné la conjoncture économique internationale et nationale ainsi que les perspectives macroéconomiques pour l'année 2024. Selon le communiqué du CNEF, les perspectives macroéconomiques de la RCA en 2024 se caractérisent notamment par : « une accélération des activités économiques, un taux de croissance du PIB en termes réels qui devrait atteindre 2,7 %, contre 0,8 % en 2023 ; une détente des pressions inflationnistes qui devrait revenir de 3 % en moyenne annuelle en 2023 à 2,7 % un an plus tard ; un maintien du niveau du déficit budgétaire, base engagement, hors don à 9,9 % du PIB ; une augmentation du déficit du solde extérieur courant, dons inclus qui passerait de 7,1 % du PIB en 2023 à 8,1 % du PIB un an plus tard ».

Congo

La société chinoise Wing Wah s'apprête à réaliser le deuxième projet gazier du Congo

La société pétrolière chinoise Wing Wah entend [démarrer](#) en août 2024 sa production de gaz. La commercialisation devrait débuter en 2025. Il s'agira de la deuxième installation gazière du pays, après celle de l'italien ENI qui a lancé en février dernier sa production de gaz naturel liquéfié. L'avenant du contrat de partage de production du permis Kayo dont la société Wing Wah est l'opérateur, a été signé le 8 avril par le ministre des hydrocarbures et approuvé en conseil des ministres le 17 avril. Les termes de partage de production relatifs à l'exploitation, la valorisation et la commercialisation des produits issus de la valorisation du gaz naturel ont été introduits audit avenant.

La Direction générale des transports terrestres digitalise ses services

La Direction générale des transports terrestres (DGTT) a officiellement [ouvert](#) son agence digitale « Hub-DGTT » le 5 avril à Brazzaville en présence des ministres chargés des transports et de l'économie numérique. Cette agence dédiée à la gestion des documents des véhicules a été dotée d'équipements modernes permettant à la DGTT d'offrir des services digitalisés aux usagers, notamment la production des plaques d'immatriculation, des permis de conduire et des cartes grises. L'agence abrite également un bureau de gestion du fret terrestre chargé de réguler le marché du fret et d'assurer la sécurité et la traçabilité des flux de marchandises sur le réseau routier. Le « Hub DGTT » offre ainsi une interopérabilité des prestations de la DGTT lui permettant ainsi d'avoir une vue globale de ses services.

Les opérateurs de paiement mobile s'associent pour promouvoir l'inclusion financière

Les sociétés Mobile Commerce Congo (MCC) et Mobile Money Congo (MMC) ont [signé](#) le 28 mars un protocole d'accord pour mutualiser leurs services de banque digitale. Cette signature entre les deux opérateurs de mobile money marque le lancement officiel de l'Association Professionnelle des Établissements de Paiement (APEP). Les opérateurs de téléphonie mobile ont l'obligation de créer des entités à part entière pour offrir des services de paiement digital (NDLR). L'APEP a vocation à représenter les intérêts collectifs des établissements de paiement digital auprès du gouvernement. Elle devrait en outre favoriser l'amélioration du taux de bancarisation et d'inclusion financière dans le pays et de renforcer le cadre de surveillance. Une autre plateforme de transactions financières électroniques, dénommée « Congo-Pay », devrait être prochainement créée par le ministère en charge de l'économie numérique. Ce projet devrait se faire avec l'appui technique du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique centrale (GIMAC) et la société ivoirienne Médiasoft Lafayette, spécialisée dans le conseil en TIC.

Ce que prévoit la loi de Finances 2024

La [loi de finances](#) de la République du Congo pour 2024, adoptée fin décembre 2023 dans le contexte de l'exécution du programme conclu en janvier 2022 avec le FMI, prévoit des ressources budgétaires de 2 605,7 Mds FCFA, en hausse de 11,7 % par rapport au budget 2023 rectifié, et des dépenses de 2 069,6 Mds FCFA, en hausse de 3,6 %. Ce budget dégage un excédent budgétaire de 536 Mds FCFA. Une fois prises en comptes les ressources et charges de trésorerie ainsi que l'excédent budgétaire, il reste néanmoins un gap de financement final de 638 Mds FCFA (près de 973 M EUR). Les ressources budgétaires comportent principalement des recettes pétrolières et,

depuis cette année, gazières qui représentent 1 491,4 Mds FCFA (soit 57 % des ressources budgétaires). Côté dépenses, la première des charges budgétaires est liée aux transferts, qui représentent 548 Mds FCFA (21 % des ressources **totales**), devant les charges d'investissement (461 Mds FCFA) et de personnel (435 Mds FCFA). Les charges financières de la dette sont arrêtées à 225 Mds FCFA.

Gabon

La dette publique stagne à 7 130 Mds FCFA en 2023

En dépit de ses nombreuses réalisations parmi lesquelles on peut noter l'augmentation des recettes fiscales et douanières de septembre 2023 à février 2024, le gouvernement de transition n'a pas encore réussi à réduire significativement l'encours de la [dette](#) publique. Établi à 7131 Mds FCFA à fin 2022, celui-ci serait sensiblement le même à fin décembre 2023 et devrait même dépasser les 8 000 Mds FCFA en 2024 pour pouvoir financer le Plan National de Développement pour la Transition (PNDT). Avec un taux d'endettement de 54,3 % (6,1 points de moins qu'en 2022), le Gabon reste en deçà du seuil communautaire de la CEMAC (70 %). Cependant la dette pèse lourd dans les finances publiques : en 2024 le service de la dette devrait représenter 60 % des ressources propres de l'Etat. Pour restaurer la confiance des bailleurs de fonds internationaux, les autorités gabonaises se focalisent depuis le début de l'année sur l'acquittement des 140 Mds FCFA d'arriérés présents au terme de l'année 2023, les plus gros créanciers étant les marchés financiers.

Révision du protocole d'accord pour la centrale thermique à gaz IPP Mayumba

Pour pallier la crise énergétique qui sévit dans le Sud du pays, l'Etat gabonais vient de [réviser](#) le protocole d'accord avec Perenco et Gabon Power Company (GPC), filiale du Fonds Gabonais

d'Investissements Stratégiques (FGIS). Ce document scelle l'engagement des parties prenantes pour la construction de la centrale thermique à gaz IPP Mayumba, située dans la province de la Nyanga. La première phase de construction devrait être achevée d'ici 2025, avec une capacité de production estimée à près de 10 MW. Cette phase initiale devrait générer 450 emplois directs. Une fois opérationnelle, la centrale thermique à gaz IPP Mayumba permettra d'alimenter près de 80 000 foyers et de relancer certains grands projets du secteur minier, forestier et portuaire, notamment celui du port en eau profonde de Mayumba.

Les traders suisses Vitol et Gunvor en concurrence sur le dossier de rachat d'Assala

Alors que l'Etat a officialisé mi-février le rachat des actifs d'Assala Gabon via la société publique Gabon Oil Company (GOC), la finalisation de cet accord reste conditionnée au versement des quelque 1,3 Md USD à la société de gestion d'actifs américaine Carlyle. Pour réunir ce montant, la GOC est aujourd'hui en discussion avec deux [traders](#) genevois, Vitol et Gunvor, espérant tous deux obtenir la commercialisation des 45 000 barils produits quotidiennement. Gunvor aurait émis une offre à 950M USD alors que Vitol reste théoriquement en négociation exclusive avec la GOC pour le moment.

Indice de gouvernance 2024 : le Gabon 35^{ème} en Afrique

C'est l'une des pires [notes](#) obtenues aussi bien à l'échelle du continent qu'au niveau mondial. En effet, le World Economic Governance Index a attribué au Gabon la note E, correspondant à la performance « Très mauvais », avec 31,9 points sur 100. Cette évaluation en matière de bonne gouvernance s'appuie sur quatre critères : la perception de la corruption, l'Etat de droit, la liberté de la presse et les droits politiques. Cette performance classe le Gabon parmi les 12 derniers États du continent, et à la 123^{ème} place mondiale sur 152 pays évalués.

L'Etat gabonais pourrait entrer au capital de TV5 Monde

40 ans après sa création, TV5Monde, diffusée dans 198 pays et touchant 432 millions de foyers, s'est mise en quête de nouveaux [actionnaires](#), notamment africains. Des discussions auraient donc été lancées avec les autorités de Libreville qui réfléchiraient à l'intérêt, y compris politique, d'entrer au capital du groupe. Le gouvernement pourrait en effet améliorer son image auprès de la communauté internationale, et notamment l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dont TV5Monde est l'opérateur audiovisuel. Ce dernier est détenu à 46,42 % par le groupe France Télévisions et à 11,97 % par France Médias Monde auquel appartient également RFI. Le reste des actions est partagé entre la Belgique, le Québec, la Suisse et Monaco.

Pétrole contre dette avec la Chine ?

Dans une correspondance datée du 3 avril dernier, l'Ambassadeur de la République gabonaise en Chine, a indiqué au gouvernement la possibilité d'un mécanisme de [conversion](#) de la dette contractée auprès de la Chine. Dans le détail, ce règlement en nature pourrait s'articuler autour de la « vente à la Chine d'un à deux cargos de pétrole par an ». Avec une dette de 800 M USD envers la Chine, le Gabon doit tous les ans 120 M USD à l'Exim Bank of China. L'Etat gabonais a également accumulé depuis septembre 2023 des arriérés s'élevant à 105 M USD qu'il peine à rembourser. Selon les simulations de la partie chinoise, la valeur nominale d'un cargo de pétrole serait de l'ordre de 150 M USD. Racheté en cas d'accord entre les deux parties, aux « conditions de marché international » par UNIPEC, succursale de SINOPEC, le produit de cette vente devrait ensuite être « déposé dans un compte séquestre ouvert par le Gabon en Chine à Eximbank » et assurerait le remboursement de la dette du Gabon auprès de la Chine.

Guinée Équatoriale

Panoro Energy officialise un accord de principe avec l'État sur le bloc pétrolier en mer EG-23

Panoro Energy, une société pétrolière et gazière européenne, a [finalisé](#) les conditions contractuelles avec le gouvernement de la Guinée équatoriale pour l'exploitation du bloc offshore EG-23. Situé à proximité du gisement de gaz et de condensat d'Alba, ce bloc couvre une zone de 600 kilomètres carrés avec des profondeurs d'eau allant de 50 à 100 mètres. L'accord, conclu en collaboration avec la compagnie pétrolière nationale de Guinée équatoriale, GEPetrol, et le ministère des mines et des hydrocarbures, ouvrira la voie à des négociations exclusives en vue de rédiger un contrat de partage de la production, d'élaborer un programme de travail et de fixer un budget pour le développement du bloc. Panoro prévoit d'obtenir jusqu'à 80 % d'intérêt dans le bloc EG-23 après l'attribution du contrat de partage de la production.

Petrofac remporte un contrat de 350 M USD avec la société nationale pétrolière GEPetrol

La société britannique Petrofac, a [annoncé](#) avoir décroché un contrat de services techniques de 350 M USD auprès de la compagnie pétrolière nationale, GEPetrol. Le contrat, d'une durée de cinq ans, porte sur la fourniture de services techniques pour les opérations sur le bloc offshore B, y compris le soutien aux bases terrestres, à un FPSO (Floating Production Storage Offloading) et à une plateforme offshore. Petrofac supervisera notamment les opérations, la maintenance, l'intégrité des actifs, l'ingénierie des puits et les services de la chaîne d'approvisionnement. Ce contrat s'inscrit dans la stratégie de Petrofac d'étendre sa présence géographique et d'optimiser les actifs en fin de vie, en renforçant sa présence en Afrique.

RDC

Réunions de printemps du groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international

Une délégation de RDC s'est rendue à Washington pour participer aux assemblées de printemps du groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. La délégation composée des ministres des Finances et du Budget a abordé différents sujets, parmi lesquels la préparation de la 6ème revue du programme de facilité élargie de crédit avec le FMI -une mission devant séjourner à Kinshasa prochainement - et la possibilité d'un autre programme, qui s'il était approuvé, démarrerait en fin d'année 2024. Des discussions se sont également tenues avec le FMI sur l'octroi d'une facilité pour la résilience et la durabilité (FRD/RST) ainsi que sur le Projet Inga avec la Banque Mondiale. En marge de ces réunions, le ministre des finances, Nicolas Kazadi s'est entretenu avec le sous-secrétaire d'Etat José W. Fernandez, en charge de l'énergie et de l'environnement.

Mission commerciale britannique en RDC

Une mission commerciale composée d'une vingtaine d'entreprises a séjourné à Kinshasa récemment. Selon un communiqué de l'Ambassade de Grande Bretagne en RDC, « la mission visait à renforcer les relations économiques entre le Royaume-Uni et la RDC et à créer des partenariats entre des entreprises britanniques multisectorielles de premier plan et les secteurs public et privé de la RDC ». Un représentant de l'agence de crédit export britannique (UK Export Finance) était également présent. Cette visite fait suite au Forum sur le commerce et l'investissement en Afrique francophone en octobre 2023 à Londres.

Signature d'un contrat avec l'entreprise britannique

Westminster group sur la sécurité des aéroports

La société Westminster Group a [annoncé](#) avoir signé un marché avec le gouvernement congolais pour fournir des services de sécurité à cinq aéroports. Ce contrat, qui s'étendrait sur une période de 20 ans, consiste en l'installation d'équipements, la maintenance d'opérations de sécurité, et la mise à niveau régulière des systèmes et services en vue d'une mise en conformité vis-à-vis des réglementations internationales. Westminster assurera également l'exploitation et la maintenance des opérations de sécurité pendant toute la durée du contrat. A l'issue de l'audit de l'OACI en 2018, l'Union européenne a maintenu le pays dans sa liste noire. A l'issue du dernier audit de l'OACI (Organisation internationale de l'aviation civile) sur les normes de sécurité et de sûreté, la RDC a obtenu 64,07 % (50 % en 2018), un score global de 75 % étant toutefois recommandé au plan mondial.

Sao Tomé-et-Principe

La compagnie nationale de l'eau et de l'électricité (EMAE) largement déficitaire

Dans une [étude](#) sur les tarifs de l'électricité réalisée par l'Autorité générale de régulation (AGER), des données indiquent que l'État subventionne le coût de l'énergie à plus de 70 %. Depuis 2007, la compagnie publique d'électricité n'a pas mis à jour ses tarifs énergétiques. Actuellement, la population paie 3,04 dobras/kW (environ 12 centimes d'euro) alors que le coût moyen de la consommation d'électricité devrait être de 11,04 dobras/kW. L'augmentation des tarifs devrait se faire de manière graduelle jusqu'à 2028 pour être

supportable pour la population. La gestion **technique et financière de l'EMAE est un problème structurel** pour Sao Tomé-et-Principe qui produit son électricité dans des centrales thermiques à diesel. Depuis cinquante ans, le pays a donc accumulé une dette insoutenable auprès du fournisseur angolais, Sonangol. Les réserves de change se retrouvent souvent dans le **rouge, freinant notamment la conclusion d'un programme avec le FMI.**

La Banque mondiale débloque 8 M USD pour le secteur du tourisme

La Banque mondiale débloque 8 M USD dans le **cadre d'un programme quinquennal** qui débutera en juillet. Ce projet doit permettre la requalification des sites touristiques, la promotion de Sao-Tomé et Príncipe en tant que **destination touristique, l'amélioration des infrastructures et la formation.** Le développement du tourisme est crucial pour ce pays **fortement dépendant de l'aide internationale.**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner